

Mémoire présenté au  
**Bureau d'audiences publiques sur l'environnement**

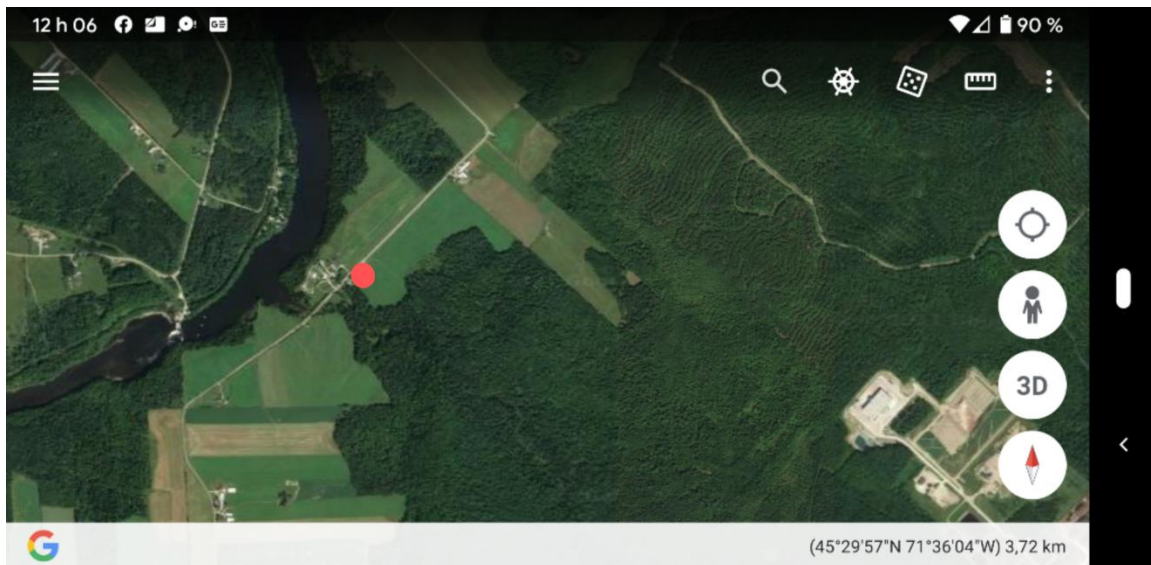
Dans le cadre de l'audience publique sur  
***Le projet d'agrandissement du lieu d'enfouissement technique de Bury  
(par Valoris)***

Par  
Lynne Martel Bégin  
et un regroupement de producteurs agricoles

8 avril 2021

Bonjour,

Mon nom est Lynne Martel Bégin, copropriétaire avec mon conjoint de Ferme Rivière Verte inc. au 7 chemin Turcotte, Bury. Nous sommes la troisième génération à exploiter cette entreprise située aux abords de la rivière Saint-François, non loin du site LET d'enfouissement à Bury.



J'agis ici aujourd'hui, à titre personnel et aussi porte-parole d'un regroupement de 7 producteurs agricoles très inquiets de la réalisation de ce projet d'agrandissement.

Nous sommes conscients que l'on doit disposer, de façon responsable, des déchets générés par les citoyens.

Vous serez d'accord avec moi, les entreprises agricoles jouent un rôle essentiel pour nourrir la population du Québec. Lorsque le Québec dépend des autres pays, il devient vulnérable. La pandémie en a fait la démonstration.

La première denrée essentielle pour une ferme est sans équivoque l'eau. En parcourant les documents très techniques, et avec notre compréhension, nous sommes très inquiets du projet d'agrandissement du LET de Bury. Les analyses de l'eau souterraine du document de ALPHARD du point 5.2 au 7.5 nous préoccupent au plus haut point et démontre une possible contamination. Au point 7.2 REMARQUES ADDITIONELLES, et je cite :

*« La vérification de la qualité des eaux souterraines suggère une contamination possible, compte tenu de la présence de coliformes fécaux à une concentration élevée a proximité du LET actuel et du centre de tri (FO-01-18), ainsi qu'au niveau d'autres points dans la direction de l'écoulement des eaux souterraines*

*(FO-02-18, FO-05-18, FO-07-18, FO-08-18 et FO-12-18). En général, la concentration de coliformes fécaux varie entre 0 et 300 UFC/100mL et la valeur limite selon l'article 57 du Règlement sur l'enfouissement et l'incinération de matières résiduelles (REIMR) est de 0 UFC-100mL. De plus, les concentrations de manganèse et de matières en suspension obtenues ont indiqué un dépassement par rapport aux valeurs limites de 0.05mg/L et 90mg/L établies par l'article 57 et 53 du REIMR, respectivement ».*

Il semblerait, dans certains puits de captage, y avoir une constante augmentation en manganèse depuis 5 ans. La question que l'on se pose est : Où cela s'arrêtera-t-il? Il ne faut pas se mettre la tête dans le sable, les risques sont réels. Parmi notre groupe de producteurs, une entreprise a dû faire creuser deux puits. Un a 360 pieds de profondeur et un autre a 610 pieds. En production laitière, on doit respecter une norme canadienne. (LCQ) Avec cette norme, nous devons produire une analyse d'eau de nos puits annuellement pour produire un lait de qualité. Vous comprendrez que si jamais l'eau souterraine est contaminée alors c'est la fin de nos entreprises. Et là je vous parle seulement des entreprises agricoles. Il ne faut pas oublier que la rivière Saint-François est un secteur de villégiature avec de nombreuses résidences.

Actuellement, depuis la construction du LET, il y a une problématique avec les goélands. Lors des récoltes ou des labours, les goélands sont tellement présents que l'on peut les compter par centaines autour de nos machineries en marche. Pour nous, producteurs agricoles, les vers de terre sont importants pour notre sol et il s'avère que les goélands les adorent. Les déjections des goélands peuvent, en plus d'être très désagréables, devenir un contaminant pour les fourrages et peut y avoir des risques de transmettre des maladies à nos animaux. Valoris est au fait, puisque qu'elle utilise des canons effaroucheurs. La résultante fait en sorte que l'on entend, même à plusieurs kilomètres, les bruits des canons à longueur de journée. Ces effaroucheurs ne font que déplacer le problème. La population de goéland est seulement déplacée chez les fermes environnantes.

Un autre irritant pour nous concerne les mauvaises odeurs. Même si les vents dominants ne sont pas dans notre direction, il n'en demeure pas moins qu'à plusieurs occasions, des odeurs nous forcent l'été à fermer nos fenêtres sinon les odeurs nauséabondes entrent dans nos maisons. Avec le temps, les impacts psychologiques et le stress vécu par ces situations sont de plus en plus importants dans notre milieu de vie. Présentement, on ne contrôle même pas les nuisances (odeurs, goélands, etc.). Qu'en sera-t-il avec le projet d'agrandissement et les cellules en hauteur? Les nuisances affectent directement notre qualité de vie (odeurs et goélands) et nous craignons que la situation empire davantage avec le projet d'agrandissement du LET.

Un autre point non négligeable et qui me tient personnellement à cœur est la situation du ruisseau Bégin et les rejets de lixiviat. Un peu d'histoire et je

m'explique. Nous avons acheté la ferme paternelle en 1981. Avec les frères et les sœurs de mon conjoint, nous avons déniché un petit coin de paradis au bord du ruisseau Bégin. En saison estivale, l'eau du ruisseau coule très peu et est alors sécuritaire pour nos tout petits. Pendant plusieurs années, les enfants s'amusaient paisiblement dans l'eau à la découverte de grenouilles ou petits menés. Le soir venu, feu de camp, chansons et dodo dans la tente. En famille, nous vivions des moments magiques tout l'été. Chaque année, c'est une fête pour tous, de se retrouver, en tout respect la nature à la découverte de nos cinq sens et créer des souvenirs mémorables. Aujourd'hui mes neveux et nièces me disent : « *J'aimerais tellement faire connaître à mes enfants les beaux moments de camping au ruisseau. Ce sont mes plus beaux souvenirs d'enfance.* » Mais nous savons pertinemment bien que cela n'est plus possible.

Dès le début des années 90, à quelque reprise, je sonne la cloche car je suis très préoccupée par la qualité d'eau du ruisseau. D'abord à la MRC du Haut-Saint-François, qui à l'époque est propriétaire du LES (Lieu d'enfouissement sanitaire). Je constate et observe des d'écoulements bizarre dans le ruisseau. On me dit que c'est un problème avec les terres agricoles. Ce que je doute puisque les terres sont les mêmes depuis plusieurs générations et il n'y avait pas ces écoulements. Je partage à la table des maires, des photos (Annexe 1) pour appuyer mes propos. La réponse de certains maires : Avec le numérique, les photos peuvent être trafiquées. Je sens que je ne suis pas écoutée. J'avise alors le ministère de l'Environnement et un technicien vient nous rencontrer. Le gentil Monsieur nous informe que le ruisseau est saturé en phosphore. Pour reprendre ses mots : « *Il ne peut plus absorber de phosphore, il est comme une éponge, c'est pourquoi vous observez de l'écume blanche après une pluie.* »

Fin des années 1990, ne sachant pas qui est la personne sur notre terrain, je vais à sa rencontre. Un technicien de GSI, aujourd'hui appelé Englobe, s'identifie et mentionne qu'il doit prendre une analyse d'eau. Il doit vérifier s'il y a des résidus avant le déversement du ruisseau Bégin dans la rivière Saint-François. Inquiète, je lui raconte que nos enfants jouent dans le ruisseau et j'aimerais avoir les résultats d'analyse si possible. Comme c'est une entreprise privée, il est impossible de voir les résultats. Par contre, il me mentionne et je cite ses propos: « *Je ne mettrais pas mes mains dans l'eau du ruisseau et ne laisserais pas jouer mes enfants dans le ruisseau.* » N'ayant pas accès aux résultats, nous avons décidé par précaution, avec grande tristesse, de retirer les tentes et de renoncer à notre oasis.

De plus au printemps 2000, plus précisément le 31 mars, j'avise le ministère car encore une fois, des écoulements blanchâtres visqueux se retrouvent à l'embouchure de la rivière. À ce moment, nous avons compris que plus jamais notre famille ne pourrait jouir a nouveau du ruisseau. De plus, j'apprends qu'on utilise un agent anti-moussant pour éviter l'écume. Selon moi, je ne suis pas une experte, mais avec l'anti-moussant on ne fait que masquer le problème.

Mai 2007, un autre déversement, j'appelle SOS environnement et avise le journal régional Le Haut-Saint-François. Un technicien du ministère vient prendre un échantillon. Après quelques semaines, le directeur du journal me téléphone pour m'informer qu'il a fait une demande en vertu de la Loi sur l'accès à l'information. Déception encore une fois. On nous dit ne pas avoir analysé l'eau car le technicien a interprété que c'était du pollen. Pourtant la nature n'est pas encore réveillée puisqu'il y a de la glace sous les arbres et sur les berges plus ombragées. Je demeure sceptique et déçue de ne pas avoir eu de résultats mesurés.

2008, fermeture du LES et construction du LET. Je dois aussi mentionner qu'à l'époque, je suis conseillère municipale. Il y a quatre consultations. Lors de la consultation citoyenne, à la pause, on m'a demandé de ne plus intervenir avec mes questions. On me dit que j'aurais dû les poser lors de la consultation municipale des élus. Pourtant, avant d'être conseillère municipale, je suis avant tout une citoyenne. Avec la construction d'un LET, j'espère un meilleur contrôle des lixiviats même si je suis déçue de l'augmentation le tonnage.

En 2010, avec la création de la Régie et son plan d'affaires, on nous promet une réduction de l'enfouissement et une valorisation de plus ou moins 60 % du tonnage et construction d'un centre de tri pour valoriser. Malheureusement, l'état réel du projet est bien différent. Si on avait fait tout ce qui avait été dit, on ne se retrouverait pas aujourd'hui avec un LET et ces cellules pleines. Vous comprendrez mon scepticisme pour ce nouveau projet.

Par la suite, à quelques reprises, nous constatons des écoulements douteux. Par contre, en décembre dernier, des sanctions pécuniaires sont appliquées et Valoris doit verser une amande de 500 000 \$ pour déversement de lixiviats. Il s'avère, même si je ne suis pas experte, que mes inquiétudes sont peut-être fondées.

Autre impact, nous avons un doute sur la qualité de l'eau du ruisseau, à un point tel que notre entreprise, en 2004/2005 a investi plus ou moins 30 000 \$ pour implanter des bandes riveraines et aménager 8 sites d'abreuvement pour nos animaux. Le troupeau boit la même eau que notre résidence. De cette façon, on évite des dépassements en bactérie ou coliformes dans notre lait puisque que c'est étroitement lié avec la qualité de l'eau.

Vous comprendrez Messieurs et Mesdames les commissaires, à la lumière de notre expérience et de nos constats, que nous sommes méfiants et très préoccupés par le projet d'agrandissement du LET de Bury. En conséquence, nous nous opposons à la réalisation de ce projet. Cela pourrait mettre en péril nos entreprises notamment s'il n'y a plus d'eau potable, car cela pourrait mettre fin à nos activités agricoles. Nous voulons garder un milieu de vie acceptable pour nous et nos enfants, déjà que notre qualité de vie est hypothéquée par le LET actuel. Nous ne voulons surtout pas d'un héritage plus toxique encore pour les générations à venir.

## Liste des producteurs qui soutiennent ce mémoire

Rodrigue Bégin et Lynne Martel Bégin

Marc André Boucher

Denis Bégin

François Bégin

Diane Bouchard

Adrien Girard

Jocelyn Girard

Mario Bégin

## Annexe 1

Photos prises à la sortie du ruisseau Bégin, à l'entrée de la rivière Saint-François sous différents angles.











